https://jobscar.info/poste/unicef-specialiste-en-protection-de-lenfant-pour-lappui-au-systeme-detat-civil-pour-lamelioration-de-lenregistrement-des-naissances/

UNICEF – SPECIALISTE EN PROTECTION DE L'ENFANT POUR L'APPUI AU SYSTEME D'ETAT CIVIL POUR L'AMELIORATION DE L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

Organisme employeur
UNICEF

Type de poste
Temps plein

Lieu du poste
Bangui, Centrafrique

Date de publication
28/11/2025

Valide jusqu'au
30.11.2025

Responsabilités
Le/la spécialiste sera basé (e) à Bangui avec des missions dans les régions ciblées par les interventions sur l'enregistrement des naissances afin de faire un diagnostic des services d'état civil et des autres services pour alimenter la stratégie d'accélération de l'enregistrement des naissances.

Le (la) spécialiste de protection de l'enfant, sous la supervision de la cheffe de section protection de l'enfant aura notamment les responsabilités suivantes :

- En collaboration avec le ministère de l'Administration du Territoire et ses services techniques, le (la) spécialiste de protection de l'enfant, développera un plan d'action pour l'augmentation du taux d'enregistrement des naissances en RCA, en cohérence avec les réformes institutionnelles et les orientations stratégiques du projet financé par l'Union européenne.

- Le/la spécialiste supervisera la mise en œuvre des interventions dans les zones ciblées, et exploitera les données issues de ces expériences pour alimenter l'analyse et l'opérationnalisation du mécanisme d'interopérabilité entre les services de santé et d'état civil, en vue de proposer des ajustements et actions adaptés au contexte.

- Le/la spécialiste de protection de l'enfant appuiera le ministère de l'Administration du Territoire dans la mise en place et l'animation d'un mécanisme de coordination stratégique et technique du système d'état civil, afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des interventions sectorielles et multisectorielles, y compris la coordination des différentes initiatives nationales liées à l'identité et à l'identification des personnes.

- Le/la spécialiste apportera un appui au ministère de l'Administration du Territoire, au ministère de la Santé, au Ministère de la Justice et aux autres secteurs concernés pour l'élaboration, la validation et la signature de protocoles de collaboration (MoUs) entre services d'état civil, structures de santé et tribunaux, dans une logique de gouvernance intégrée.

- Il/elle appuiera le ministère de l'Administration du Territoire dans le déploiement et le fonctionnement opérationnel de l'interopérabilité entre services de santé et d'état civil, afin de faciliter la déclaration et l'enregistrement des naissances ainsi que la collecte et la transmission des données de routine sur les naissances enregistrées.

Il/elle accompagnera la mise en place et l'analyse d'un tableau de bord national du système d'état civil, outil permettant la centralisation, la collecte et l'exploitation des données essentielles de l'état civil et du secteur santé pour le suivi et la planification stratégique.

- Au nom de l'UNICEF, le/la spécialiste assurera la coordination du Groupe des Nations Unies sur l'Agenda de l'Identité Juridique, contribuant à la cohérence des appuis techniques des partenaires internationaux.

– Enfin, le/la spécialiste suivra les réformes législatives et politiques relatives à l'état civil, afin de soutenir l'alignement du cadre juridique national avec les standards régionaux et internationaux et d'assurer leur prise en compte dans la mise en œuvre opérationnelle.

Études

Un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines suivants est exigé : développement international, droits de l'homme, psychologie, sociologie, droit international ou tout autre domaine pertinent des sciences sociales.

Un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle au niveau international ou national dans la mise en œuvre des activités sur l'enregistrement des naissances, est requis.

Une expérience de travail dans un pays en développement est considérée comme un atout.

Qualifications

Une expérience de travail dans un pays en développement est considérée comme un atout.

Une expérience pertinente dans l'élaboration de programmes dans des domaines liés à la protection de l'enfance dans une agence ou une organisation du système des Nations Unies est considérée comme un atout.

Bonne connaissance de la problématique de la Protection de l'Enfant et de l'enregistrement des naissances;

Bonne maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint) ;

Bonne capacité d'analyse de cohérence de documents stratégiques ;

La maîtrise du français et de l'anglais est requise. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU ou d'une langue locale du lieu d'affectation est considérée comme un atout

Cliquez-ici pour postuler